



COMITE NATIONAL DU
SEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

DECRET D/2021/ 0070 /PRG/CNRD

PORTANT NOMINATION D'UN MINISTRE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

Charte de la Transition ;

Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration publique;

Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise de pouvoir du pouvoir par les forces de défense et de sécurité;

Ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant promulgation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur.

Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination d'un Premier Ministre, du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Sur Proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur **SOUMAH** précédemment Artiste et Consultant Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication est nommé Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat.

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 04 NOV 2021.....



Colonel Mamadi DOUMBOUYA